DIMANCHE 11 JANVIER 1914

XXVe ANNÉE. — N° 8471. — DIMANCHE 11 JANVIER 1914

LA CROIX

BUREAUX : LILLE. — 15, rue d'Angleterre Téléphone : 672

5 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAUX : ROUBAIX. — 35, rue du Vieil-Abreuvoir TOURCOING. — 85, rue des Ursulines

Adveniat regnum tuum

Lundi 12 janvier. — S. ARCADE
Mardi 13. — OCTAVE DE L'EPIPHANIE

SAMEDI 10 JANVIER 1914

La journée

Les juges militaires de Strasbourg viennent de rendre, dans l'affaire des incidents de Saverne, un verdict scandaleux : le colonel de Reutter et le lieutenant Schadt sont acquittés. Le jugement déclare que le colonel n'a pas eu l'impression d'avoir abusé de ses droits et que le lieutenant n'a fait qu'obéir aux ordres reçus.

De même, le procès en revision du jugement condamnant le lieutenant von Forstner vient de se terminer par l'acquittement de l'officier « wackes ».

Il n'est pas douteux que le triple acquittement n'ait été imposé par l'autorité supérieure.

❋

Nous attirons l'attention du gouvernement français sur l'état lamentable des chrétiens de la province de Mossoul (Turquie d'Asie), qui sont pillés, tués et rançonnés.

❋

Le voyage de M. Asquith en France n'a pas d'importance politique.

❋

On affirme de nouveau que la Bulgarie et la Turquie négocient un traité d'alliance offensive et défensive.

❋

Le prince de Wied va faire son entrée en Albanie.

❋

La grève des cheminots de l'Afrique du Sud a fait de grands progrès. Elle est à peu près générale au Transvaal. Les meneurs du mouvement ont été arrêtés. Les milices ont été appelées sous les armes. On signale quelques incidents.

❋

4 millions d'enfants en péril!

Le catholicisme sans diminution

La communion fréquente, vie des œuvres

Déclaration de Mgr Sevin, archevêque de Lyon, en réponse aux vœux de son Chapitre :

Vous connaissez tous les angoisses de cet auguste vieillard, Pie X, ses angoisses, en particulier, relativement à la fille aînée de l'Eglise, la France, dont la Révolution rêve de faire une nation athée. Et elle espère bien y arriver, surtout par les écoles soi-disant neutres. Il y a aujourd'hui, dans notre pays, 5 millions d'enfants sur lesquels 4 millions sont formés dans les écoles laïques à nier et à haïr Dieu. Qu'adviendra-t-il de nous, de notre patrie, avec un tel enseignement ? Pie X, qui est l'homme surnaturel par excellence, a confiance malgré tout dans le salut de la France. J'ai dit : malgré tout ; j'allais dire malgré les catholiques dont beaucoup, hélas ! offrent si peu de résistance à l'envahissement du mal, et confient si aisément l'âme de leurs enfants à des maîtres impies.

Pie X voit deux moyens surtout pour arracher la France à la Révolution satanique qui a conjuré sa perte : la communion fréquente qui régénérera les individus ; les œuvres confessionnelles qui régénéreront la société ; la communion fréquente qui refera des mœurs chrétiennes et sanctifiera les âmes ; le confessionnalisme, c'est-à-dire la doctrine catholique intégrale, qui nous libérera du laïcisme et du modernisme dont nous mourons. Le salut est là, et non ailleurs, Pie X en est persuadé, et il nous demande, à nous prêtres spécialement, d'être de plus en plus des hommes surnaturels, des hommes confessionnels qui enseignent et pratiquent le catholicisme sans diminution. »

VIENT DE PARAITRE

Addi, la petite caporale

par CHARLOTTE MAYVAL

Un vol. in-8° avec illustrations
(Nouvelle bibliothèque pour tous : Collection pour la jeunesse)
Prix : broché, 1 franc ; port, 0 fr. 20

Précédemment parus, même *Collection pour la jeunesse* : *Francisco*, par Anne Rimac. — *Sainte Elisabeth*, par Une Maman. — *La Colombe de Rudsay-Manor*, par M. Delly. — *Sainte Nitouche*, par M. Delly. — *L'Imagier du duc Jean*, par Nalim. — *Raoul du Verfaucon*, par Max Colomban. — *L'Heure de grâce*, par Marie Affre. — *L'Esclave blonde*, par Nalim. — *La Révolte du bronze*, par Marie Affre.

Chaque vol., broché, 1 franc ; port, 0 fr. 20. Relié, 1 fr. 50 ; port, 0 fr. 20.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris

Une drôle de sensation...

Il est 7 h. ½ du soir...

Je dois dîner en ville, là, à deux pas d'ici, dans ce bel hôtel qu'habite une bienfaitrice.

Par hasard, je suis en avance !..

Une pauvre femme passe, lamentable, la poitrine creuse, toussant le titre d'un journal : Demandez l'*Intran*... la *Presse*!..

Je lui achète par pitié.

Déjà, d'un geste habituel, je déplie la feuille, et, à la lueur d'un bec de gaz, je cherche dans la sauce de la page, s'il y a une vraie nouvelle... Caillaux.. ? l'Emprunt..? Saverne..? Défense laïque...

Soudain, un cri idiot, inaccoutumé, traverse la nuit... *Couac !.. Couac !..*

Je me retourne.. Personne !

— *Couac !.. Couac !..*

J'y suis !.. Oh ! c'est trop fort !.. Le cri est parti de la cuisine même de l'hôtel, où, dans une minute, je vais dîner !..

❋

Un pâle grand garçon, en habit et cravate blanche, est là, goguenard, à la fenêtre de la cuisine donnant en sous-sol sur l'avenue.

Et comme il voit que j'approche, et qu'il y a une bonne grille entre nous deux, il me fait l'honneur d'un troisième *Couac* soigné, dans les cordes inférieures, où tous les bas-fonds de l'âme semblent venir guimauver sur les lèvres *Couac... Couac !..*

Je le regarde avec attention, voulant me mettre bien sa figure dans la rétine. Alors, comme on fouille dans sa poche, il fouille dans les replis de sa haine, et m'éructe une ordure... Il a la partie si belle !.. ce prêtre tout seul, sur la grande avenue déserte... Alors, payons-nous-en jusqu'à la... bouche.

— *Couac !.. Couac !* Va donc... eh sale ratichon !..

❋

Je lui obéis et je m'en vais...

Quelques pas plus loin, c'est la grande porte de l'hôtel, vernie comme une glace.

Que dois-je faire.. ? Je n'ai qu'un mot à dire en passant au concierge, que je connais depuis dix ans : « Eh bien, vous en avez un joli personnel !.. » Et je suis sûr du résultat.

Quelle sanction facile !.. La maison est excellente... on m'y aime un peu... ce garçon doit être très nouveau... Qui sait !.. un brave curé l'a peut-être chaudement recommandé...

Je sonne... la porte s'ouvre..

Le vieux Baptiste me décroche un cordial coup de casquette... je lui demande des nouvelles de son petit qui vient d'avoir la coqueluche.

Un coup de gong... le vestibule vitré s'ouvre à son tour. Je passe mon chapeau et ma douillette à ce grand gaillard de François, que j'ai marié l'an dernier, avec la femme de chambre... Le temps de mettre mes gants... de vérifier si le manteau de cérémonie est bien en place... et me voilà dans l'escalier somptueux qui conduit au salon.

— Bonjour, Madame !..

— *Cher Monsieur le curé... comment cela va là-bas, sur la Demi-Butte..* ?

— Mais très bien... je m'y plais beaucoup...

— Votre vente s'annonce-t-elle favorablement.. ?

— J'espère, Madame, que j'aurai le grand plaisir de vous y voir !..

— Oh ! très certainement !..

❋

Soudain, une voix solennelle retentit :

— Madame la comtesse est servie !..

Un petit brouhaha...

— Vous permettez.. ?

— Comment donc !..

Nous arrivons bien en cortège dans la salle à manger, toute ruisselante d'électricité et de gobelins.

— Vous êtes ici, Monsieur le curé !..

Et qui, respectueusement, me tire ma chaise.. ? C'est lui !.. mon bonhomme d'en bas !.. mon insulteur d'il y a quelques instants !..

Nos yeux se sont rencontrés... nous nous sommes reconnus... c'est bien lui, le grand maigre à cheveux plats et noirs... Il est devenu subitement rouge comme un coq...

Un instant, je crois qu'il va se sauver... Mais il se ressaisit...

❋

Pourtant ses grosses mains gantées de blanc ont tremblé un peu en plaçant l'assiette devant moi.

Comme elles trembleraient encore davantage, si, à ce moment du dîner, où chacun avale en silence ses quatre cuillerées de potage froid, je commençais d'une voix spéciale :

— Il faut que je vous raconte une bien curieuse histoire qui vient de m'arriver là, tout à l'heure... à votre porte !..

Lui, il attend quelque chose dans ce goût-là.

Ses yeux ne me quittent plus.

Il en est maladroit... Dans la glace, je vois le maître d'hôtel qui lui dit : « Faites donc attention !.. »

S'il fait attention, le malheureux !.. Il ne fait même que cela !

Le dîner dut lui paraître long !.. si long !.

Quand il se pencha vers moi pour ramasser les miettes de pain, des gouttes de sueur perlaient à ses tempes.

Evidemment, il se posait la question : « A-t-il parlé, ou parlera-t-il.. ? »

Et moi, je me répondais de plus en plus : « A quoi bon !.. Si je fais renvoyer cet homme qui, après tout, n'est peut-être pas mauvais serviteur, je me conduis comme tout le monde ; je le confirme dans sa haine, et je la rends éternelle.

» Si je me tais... alors... peut-être comprendra-t-il !.. Je n'ai pas toutes les chances, mais s'il y en a une, elle est là, dans le pardon du Christ... »

Justement, il me passait à ce moment un entremets au miel. L'assiette bourlinguait au bout de sa main mal assurée... et je me rappelais cette parole de saint François de Sales : « On attrape plus de mouches avec une petite cuillerée de miel qu'avec un gros tonneau de vinaigre... »

Je suis resté la petite cuillerée de miel.

❋

Mais, tout de même... c'est une drôle de sensation que de s'entendre doucement proposer : « Potage bisque.. ? ou consommé Yéron.. ? » par la même bouche qui, tout à l'heure, vous hurlait :

— Va donc !.. eh sale ratichon !..

PIERRE L'ERMITE.

LES MILLIONS DU BRÉSILIEN

« Priou! inconnu! » dit M. Caillaux

« Prieu aussi? » interroge M. Calmette

M. Caillaux, piqué au vif par les graves révélations de M. Gaston Calmette, dans le *Figaro*, communique démentis sur démentis ; M. Calmette maintient son récit en y ajoutant toutefois une nouvelle précision :

Puisqu'il faut satisfaire quelque peu, en attendant de donner de plus amples détails, la curiosité de M. Caillaux, nous allons lui poser une simple question comme réponse à son « défi ».

Le ministère des Finances a affirmé jeudi, à la suite de la publication du *Figaro*, que :

1° M. Caillaux, ministre, ne s'est jamais occupé, ni directement ni indirectement de l'affaire Priou ;

2° M. Caillaux, ministre, n'a jamais connu ni entendu parler de l'affaire Priou ;

3° Toute cette histoire est inventée.

Admettons que ces trois points soient acquis.

Maintenant, M. Caillaux veut-il consentir à ce que nous changions, dans notre long récit de jeudi, non pas un mot, ce qui serait difficile, mais une lettre de l'alphabet, la lettre « o » dans « Priou », et que nous mettions à la place la lettre « e », nous transformons ainsi le nom de *Priou* en *Prieu*.

Nous demandons alors à M. le ministre des Finances s'il ignore l'affaire Prieu, comme il ignorait l'affaire Priou. Et nous le prions de nous dire s'il persiste à appliquer à cette affaire Prieu (aussi lamentable pour le gouvernement que l'affaire Priou puisque c'est la même), le démenti textuel, formel, général, qu'il a envoyé à toute la presse française quand il s'agissait d'un malicieux caprice de notre alphabet !

Troisième démenti

Le ministre des Finances nous communique la note suivante :

Quelles que soient les modifications orthographiques qu'il plaît à M. Calmette d'apporter à son récit du 8 janvier, M. Caillaux renouvelle, suivant les expressions mêmes du *Figaro*, dans les mêmes termes généraux, larges et formels, le démenti si précis qu'il a complètement donné.

Il met pour la dernière fois le directeur du *Figaro* en demeure de ne pas se dérober et au défi de justifier ses allégations.

(*Havas.*)

On assassine les chrétiens du vilayet de Mossoul

et la gendarmerie « française » ne fait rien

On nous signale de Mossoul des faits vraiment pitoyables et scandaleux. Cette grande ville, de 100 000 habitants, située, comme on le sait, sur le Tigre, voit sa banlieue terrorisée par les brigands. On n'entend parler à Mossoul que de pillage de caravanes, d'incendies, d'assassinats et de rapts.

Citons quelques faits entre beaucoup : le 15 août 1912, une caravane chrétienne, venant de Caracoche, village situé à 20 kilomètres de Mossoul, fut assaillie par des bandits.

Au lieu d'arrêter les coupables, le commandant de la gendarmerie fit arrêter quelques musulmans innocents qui, naturellement, furent acquittés.

Le chef des bandits, Hadji Méhémed Nédjéfad, veut se venger des chrétiens qui l'ont dénoncé, et comme ces chrétiens confient leurs troupeaux, pour les faire paître, aux Arabes des déserts de Chammar, de Dlemme, etc., Hadji Méhémed Nédjéfad vient d'envoyer dans ces régions des hommes à sa solde pour assassiner les propriétaires, quand, suivant leur coutume, ils viendront visiter leurs troupeaux.

Quant à la gendarmerie, dont le commandant a reçu la forte somme, elle assure que les coupables, qui, pourtant, circulent au vu et au su de tout le monde, demeurent introuvables.

Notre correspondant nous supplie de faire connaître au gouvernement français et au général français Bauman, chef responsable de la gendarmerie turque, l'état misérable des chrétiens du vilayet de Mossoul.

« Ils implorent, dit-il, la pitié de la France, qui les a toujours efficacement protégés ; grâce à son appui, ils espèrent retrouver un peu de sécurité pour leurs vies et leurs biens si menacés dans toute la province. »

Nous signalons le fait à M. Doumergue. Il affirme s'intéresser à l'influence française en Orient. Le moment est venu de le montrer.

En Afrique, le colonel Largeau occupe le Borkou et Tibesti

On reçoit de nouveaux détails sur le combat d'Aïn-Galakka, qui a donné au colonel Largeau la maîtrise définitive du Borkou.

Les Senoussistes, guerriers redoutables, sont aussi des combattants avisés. Par leurs émissaires, ils furent avertis de la marche du colonel Largeau. Ne voulant pas laisser l'ennemi arriver jusqu'à leur repaire, ils résolurent de former une colonne importante et d'attendre, à Faya, les hôtes qui montaient vers la capitale du Borkou.

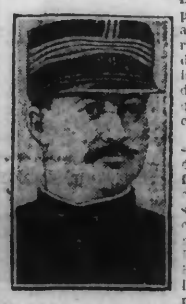

LE COLONEL LARGEAU

Mais si les Senoussistes ont un service de renseignements suffisamment organisé, le colonel Largeau possède un service de contre-espionnage capable de le renseigner. Il connut l'embûche de Faya et résolut de l'éviter. Il lui sembla préférable de s'emparer du gîte — fût-il à moitié vide. Quant aux ennemis, il les retrouverait par la suite.

Le colonel Largeau n'est pas un homme à laisser tranquille sur sa route un ennemi redoutable.

Installé rapidement à Aïn-Galakka, il s'y fortifia solidement, puis le 1er décembre il se mit à la tête d'une colonne importante et marcha sur Faya.

Il trouva la place vide. Depuis le 29 novembre, l'ennemi était parti.

Le colonel Largeau apprit que Madhi el Sunndi, chef des Senoussistes, avait pris avec 300 fusils la route de Gouro.

Par Gouro passe la seule route praticable dans les défilés de l'Ennedi. Il était de toute importance d'en déloger nos ennemis.

Le colonel Largeau, revenu à Aïn-Galakka, acheva l'organisation de la capitale du Borkou. Il confia le commandement et l'administration du pays au commandant Tilho, et le 8 décembre il partit pour Gouro. Le 14 décembre au matin il y arrivait.

Il s'en empara presque sans coup férir.

Dans le câblogramme qui apporte cette nouvelle victoire, le colonel Largeau annonce qu'il n'a pas eu de pertes au feu et que l'état sanitaire de sa troupe est très bon.

Les incidents de Saverne

Triple acquittement

Le colonel de Reutter n'a pas eu l'impression d'abuser de ses droits

Le lieutenant Schadt a obéi aux ordres reçus

Strasbourg, 10 janvier. — Le Conseil de guerre de la 30e division a rendu son jugement dans le procès de Reutter et Schadt.

Les deux inculpés sont acquittés sur tous les chefs d'accusation.

Le tribunal, en effet, déclare dans les considérants de son jugement, dont la lecture a duré plus d'une heure, que le colonel n'a pas eu l'impression d'abuser de ses droits ou d'agir contre la loi ; que, d'autre part, les dépositions des témoins ont suffisamment prouvé que les autorités civiles étaient impuissantes à rétablir l'ordre et qu'une intervention de la force armée était nécessaire pour sauvegarder l'honneur des officiers.

Quant au lieutenant Schadt, il a obéi aux ordres reçus ; de plus il n'a pu être prouvé que ce fut le lieutenant Schadt qui frappa le témoin Kornemann, d'autant plus que le lieutenant a déclaré que, s'il avait été l'auteur de cette violence, il n'aurait fait aucune difficulté de l'avouer.

Le tribunal estime donc que le lieutenant n'a porté aucun coup.

Le jugement a été rendu dans la salle des assises du tribunal régional de Strasbourg.

La revision du procès Forstner

Le lieutenant « Wackes » s'est trouvé en cas de légitime défense « putative »

Il est aussi acquitté

Strasbourg, 10 janvier. — Ce matin, à 9 heures, les débats du procès en revision du jugement prononcé contre le lieutenant de Forstner ont commencé dans l'une des salles des bâtiments du Conseil de guerre de Strasbourg ; l'espace réservé au public est très restreint. Toutes les places sont occupées.

Un peu avant 9 heures, l'avocat qui avait défendu le lieutenant dans le dernier procès a refusé d'assister son client, déclarant qu'il ne veut pas encourir une seconde fois les critiques sévères de la presse, qui avait considéré, dans les comptes rendus du premier procès, que l'avocat du lieutenant s'était montré incapable.

Le lieutenant de Forstner est donc défendu par le lieutenant de Kœhler, du 15e dragons.

Le tribunal est présidé par un colonel, qui est assisté par un conseiller du tribunal supérieur de guerre, M. Stude.

A 10 heures, les débats ont été suspendus.

A 1 heure, le défenseur prend la parole. Il demande l'acquittement de l'accusé, celui-ci s'étant trouvé dans le cas de légitime défense putative.

Le procureur admet lui aussi, cette thèse et demande l'acquittement.

Après trois quarts d'heure de délibération, le tribunal revient et annonce que le lieutenant de Forstner est acquitté.

Le tribunal admet la thèse de la défense.

Nos aviateurs en Asie-Mineure

Nous avons précédemment publié sur cet intéressant sujet une relation d'Eski-Chéhir. Nous en recevons aujourd'hui une de Koniah :

Trois grands oiseaux de France sont venus, ces temps derniers, se poser sur notre plateau d'Anatolie, à plus de 1 000 mètres d'altitude : Daucourt, Védrines, Bonnier ; trois noms illustres dans l'aviation et trois noms écrits en lettres d'or dans la mémoire de nos Turcs ; et ces trois noms sont trois noms français : Vive la France !

A les voir survoler notre ville, taches noires sur un ciel bleu, d'aucuns disaient : « Ce sont des aigles qui se seront détachés de quelque drapeau germanique. » Et puis, ces aigles se rapprochaient ; à vol plané ils décrivaient des courbes gracieuses et bientôt leur plumage faisait miroiter des reflets bleus, blancs, rouges : Vive la France !

Le premier nous vint à la chute des feuilles ; parti des bords de la Seine, il gagna les rives du Bosphore. Quand le frou-frou de ses ailes tomba sur Yldiz-Kiosk, le sultan leva les yeux et l'espérance renaquit dans son cœur et il dit : « Il est sur la terre un pays aux idées généreuses, aux entreprises hardies ! Que mon peuple aime ce pays, qu'il s'attache à lui, qu'il l'écoute et nos blessures se fermeront. » Et les eaux du Bosphore, voix de ministres, voix d'ambassadeurs, crièrent : « Vive Daucourt ! Vive la France ! »

Daucourt prit son essor ; il traversa d'immenses plaines en friche et si quelque écho lui parvenait de la terre, c'était des voix amies, des voix françaises. Chalcédoine, Nicomédie, Isnik, Dorylée tressaillirent à l'approche de ce croisé aérien et, des tombes creusées par Godefroy de Bouillon, plus d'une ombre dut se lever pour saluer un frère digne de sa lignée ancestrale.

Puis ce fut Iconium, notre Koniah, chef-lieu de vilayet dans l'empire ottoman, qui offrit au conquérant de l'air un magnifique champ d'atterissage.

Musulmans, quittez vos rêveries ; laissez le Narghileh et ne regardez plus à terre ; levez les yeux et vous verrez un chrétien, un de ces « djiaours » que vous méprisez : voyez et ne vous moquez plus de notre religion.

Vous dites de cette machine qui vole : « C'est le diable ! » Non, ce n'est pas le diable ; c'est le travail, c'est l'effort, c'est l'étude, c'est la science, c'est le courage, c'est la ténacité, c'est l'héroïsme, ce sont les vertus chrétiennes !

Daucourt, vous avez été un bon apôtre ; vous avez enseigné tout cela et si vos ailes sont allées se briser sur les flancs abruptes du Taurus leurs débris sont pour nos pays des reliques de héros.

La vertu ne meurt pas. La ville d'Iconium l'a appris de saint Paul lui-même sur qui jadis elle fit pleuvoir une grêle de pierres ; le grand Apôtre revenait quelque temps après dans la même ville au risque d'une nouvelle lapidation.

Aujourd'hui, nos « Koniahlieux » (habitants de Koniah) ont vu que le danger n'arrêtait pas nos aviateurs. Nos yeux humides de larmes se détournaient à peine de la fumée qui montait de l'appareil embrasé de Daucourt que déjà à l'horizon apparaissaient deux nouveaux aigles : Védrines et Bonnier accouraient et semblaient dire : « Où est le péril ? Où est l'obstacle ? C'est là que nous allons. »

Eux aussi, on les a acclamés, on les a fêtés. A plus de 800 kilomètres de Constantinople ils ont entendu vibrer la *Marseillaise*, ils ont parlé français comme chez eux et se sont abrités sous le même drapeau. Ils ont vu de longues files de collégiens ; ils ont demandé des renseignements et on leur a répondu : « C'est le collège français tenu par les Révérends Pères Assomptionistes. » Et eux de répliquer : « A Varna, à Constantinople, à Ismidt, à Eski-Chéhir, à Koniah, partout nous rencontrons ces religieux qui font aimer la France. »

De fait, elle fut impressionnante la démonstration du collège français Saint-Paul. Cinq fois, nous les vîmes, ces élèves des Assomptionistes, dérouler à travers la ville la longue théorie de leurs oriflammes ; plus de 50 drapeaux aux couleurs françaises et ottomanes faisaient visiblement passer dans les rangs de cette jeunesse un frisson de patriotisme : ce n'était pas tant un aviateur qu'on allait recevoir, c'était la France. La fanfare précédait ; dirigée par un des Pères, vrai maître en cet art, elle lançait à tous les échos la symphonie de ses notes claironnantes. Un chef d'Etat pourrait arriver dans notre ville, on n'aurait pas mieux à lui offrir. C'est bien ce qu'ont reconnu nos aviateurs, et je les ai entendus exprimer tout haut à ces enfants leur admiration et leur gratitude. Non contents de cela, ils se sont fait un devoir d'inviter le R. P. Gaudens, directeur du collège, au banquet offert en leur honneur, et je sais qu'ils sont allés au collège apporter à tous les Pères, dans une causerie intime, l'expression de leur reconnaissance...

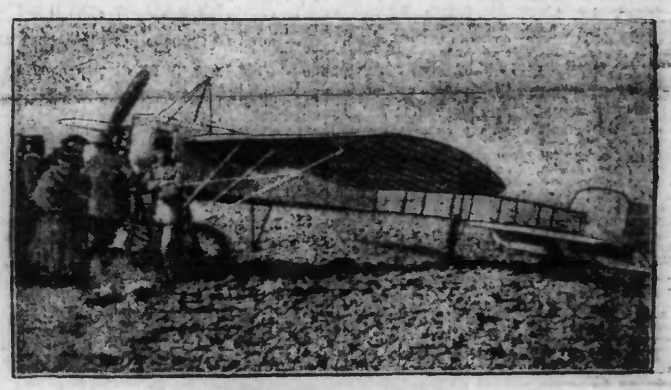

Védrines à Koniah

Le mécanicien explique à un religieux assomptioniste le mécanisme du moteur

GAZETTE

Les vétérans du Parlement

A propos de la mort du duc de Rohan, nous avons mentionné le petit nombre d'unités qui restent parmi les députés et sénateurs ayant siégé à Versailles, et nous citions, parmi eux, le comte Albert de Mun.

Rappelons, à ce propos, que M. de Mun a été élu membre de la Chambre des députés, pour la première fois, le même jour que le duc de Rohan, alors prince de Léon, au mois de février 1876. Les deux députés bretons ont donc bien, en effet, siégé à Versailles, puisque les Chambres ne sont rentrées à Paris qu'en 1879, mais ils n'ont pu être membres de l'Assemblée nationale qui n'existait plus à cette époque. Le comte Albert de Mun a donné sa démission du grade de capitaine de cavalerie à la fin de 1875.

Zèle couronné de succès

Les catholiques de Cette (Hérault) et, en particulier, les paroissiens de Saint-Joseph, viennent de donner un bel exemple de générosité et d'effort collectif.

L'école de filles de Saint-Vincent de Paul, grevée d'une ancienne et lourde hypothèque, était menacée d'une vente judiciaire prochaine. Si on voulait la sauver, il fallait trouver à bref délai les 35 000 francs indispensables à la conservation de l'école.

Dans les temps difficiles que nous traversons, c'était une entreprise presque téméraire. Le clergé et les familles de la paroisse se mirent néanmoins à l'œuvre et, grâce à l'accueil bienveillant qu'ils reçurent partout, leur zèle fut couronné d'un grand succès.

Dans un magnifique élan de charité, et avant la date fixée, la somme nécessaire était réunie et même largement dépassée.

Aussi, il a été décidé qu'une colonne commémorative, surmontée de l'ancienne croix de l'église, serait élevée au milieu de la grande cour de l'école rachetée, portant les noms des souscripteurs.

Notions sur notre pays

Dans la *Liberté*, M. d'Antin publie ce dialogue authentique entre un jeune soldat et son examinateur :

D. — Qu'est-ce que le suffrage universel ?

R. — C'est quand on va demander au député la médaille agricole ou un sursis pour ses vingt-huit jours.

D. — Qui nomme les députés?

R. — Le préfet.

D. — Qui promulgue les lois ?

R. — Le brigadier de gendarmerie.

D. — A qui appartient le pouvoir exécutif ?

R. — A M. Deibler.

D. — Quel est le personnage le plus important de la commune ?

R. — Le receveur des contributions.

D. — Qu'est-ce qu'un député ?

R. — C'est un monsieur de Paris qui paye toujours la tournée.

D. — Citez le nom de notre principale colonie.

R. — La Nouvelle.

Ce même conscrit est une espèce de paysan du Danube. Il n'a peut-être pas tort de dire que les députés sont nommés par le préfet et que, dans une commune, le personnage le plus important est évidemment celui qui donne de sévères avertissements aux contribuables.

Ils sont à la peine Qu'ils soient quelquefois à l'honneur

Des *Marches de l'Est* :

« L'aviation allemande, lit-on dans les journaux, détient aujourd'hui le record du vol en vingt-quatre heures. Soit, mais le recordman Victor Strœffler est né à La Robertsau. C'est un Alsacien, et son origine l'empêche précisément d'avoir la célébrité que méritent ses prouesses : il est en butte à toutes les tracasseries de ses « compatriotes » allemands.

» Un autre Allemand, Friedrich, vole sur les traces de Pégoud. Il a exécuté deux vols magnifiques avec son appareil Taube. Il s'éleva tout d'abord à une hauteur de 100 mètres et fit une descente en spirales tellement inclinée que les ailes de son appareil étaient presque verticales. Puis ayant pris un passager, il s'éleva à une hauteur de 700 mètres. Il piqua alors vers le sol avec une rapidité vertigineuse et, à une centaine de mètres il releva son appareil et vint atterrir élégamment devant les tribunes. Friedrich est né à Haguenau : encore un Alsacien.

» Alsacien aussi M. Werner, qui vient d'obtenir le prix Nobel pour la chimie. Les Suisses le présentent comme un des leurs, parce qu'il est professeur à Zurich ; les Allemands le réclament parce qu'il est sujet de l'Empire. Sans doute ; mais enfin M. Werner est né à Mulhouse. Il y a tout de même une différence. »

Les mots du Palais

Un avocat général :

— Il est inadmissible, Messieurs les jurés, qu'un homme tue sa femme pour l'obliger à rester fidèle au foyer conjugal.

Un avocat général :

— Messieurs les jurés, vous pourrez at-